

sionnement de bois de pulpe aux Etats-Unis et des moyens de protéger nos ressources, est envisagée chez nos voisins. Je pourrais citer de nombreux rapports et des volumes de statistiques pour prouver que les Etats-Unis sont menacés d'un épuisement de leur bois de pulpe et qu'ils ont absolument besoin des forêts de notre province. J'ai devant moi, entre autres rapports, celui sur la richesse forestière du Canada, préparé par M. G. Johnson et publié en 1895 (voir pages 125, 131 et 132), où l'opinion américaine est donnée, notamment du "New-York Post" et du "New-York Sun," mais je passe outre, demandant seulement à la Chambre permission de lui lire, celle du "Commercial Journal" qui est de date récente et a été reproduit dans la "Gazette," de Montréal :

" Le Canada, dit le "Commercial Journal" de New-York, possède ce qui paraît être une réserve inépuisable de la meilleure matière brute pour le papier à journaux, des millions et des millions d'acres de terre que la hache n'a pas encore touchés. Ici, aux Etats-Unis, ces forêts d'épinette qui n'ont pas encore été dénudées par un déplorable système de coupe se retrécissent d'année en année, et la nouvelle pousse, semble-t-il ne peut compenser la destruction. Nous avons admis trop tard l'importance de la production forestière. Cette nécessité ne s'impose peut-être pas encore au Canada.

" Actuellement, les Etats-Unis admettent en franchise les billots d'épinette venant du Canada pour être convertis en bois de pulpe à papier, mais nous imposons un droit de 15 à 40 p. c. sur tous les papiers importés et la pulpe déjà travaillée. Jusqu'à présent une seule province du Canada a imposé un droit d'exportation sur les billots d'épinette, mais on parle souvent dans les autres provinces d'en imposer un semblable. Nos fabricants de papier importent une grande quantité de billots d'épinette du Canada. **MAIS IL EST FACILE AU CANADA D'ARRÊTER CETTE EXPORTATION ET D'OBLIGER LE CAPITAL AMÉRICAIN A S'INTÉRESSER A L'INDUSTRIE DU PAPIER AU CANADA.**

" Déjà de grandes étendues de forêts canadiennes d'épinette sont détenuées par les Américains et les Américains s'établissent de plus en plus dans l'industrie du papier au Canada comme le prouve l'exploitation des usines Clergue au Sault Ste-Marie.

LE CANADA EST EN POSITION DE CONTROLLER L'INDUSTRIE DU PAPIER DANS L'AMÉRIQUE DU NORD. IL A LA MATIÈRE PREMIÈRE, LES POUVOIRS D'EAU, ET PEUT SE MOQUER DES ÉTATS-UNIS QUI ÉPUISENT RAPIDEMENT LEURS FORÊTS. SI LES AMÉRICAINS VEULENT CONSERVER UN INTÉRÊT DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER, IL FAUT QU'ILS CONTINUENT A PRENDRE PART A SON DÉVELOPPEMENT AU CANADA.

Il me semble, M. l'Orateur, que cet article d'un grand journal industriel et commercial du pays voisin, répond victorieusement à la prétention du gouvernement qu'une politique de protection pour nos forêts tuerait l'industrie de la pulpe en retenant les Américains chez eux. Cet article traite de la question au point de vue du Canada tout entier, mais comme nous sommes la plus riche province en bois d'épinette, il est naturel de conclure que la province de Québec surtout peut contrôler l'industrie du papier. (Applaudissements). Voyez cependant comme le premier ministre est entêté. Au lieu d'envisager la question au point de vue national, il s'accroche à tous les expédients possibles. Il nous dit, par exemple, que si un droit de coupe élevé ne compromettrait point l'industrie de la pulpe, elle l'activerait, et alors ce serait la dévastation encore plus générale de nos forêts. Quand cela serait, M. l'Orateur, qu'importe au premier ministre puisqu'il nous garantit que jamais nous ne pourrions épuiser nos forêts. Et lui qui veut faire de l'argent, et lui qui craint le feu, il trouverait dans cette exploitation générale de nos forêts tout ce qu'il désire, de l'argent pour son trésor vide (Ecoutez ! Ecoutez !) Quant à la contradiction que l'on croit trouver contre nous elle n'existe que dans l'imagination de nos adversaires. Nous ne disons pas, nous n'avons jamais dit que la forêt doit rester inexploitée ; mais nous affirmons que cette ressource la plus considérable de notre province